

## Assemblée citoyenne de Neuchâtel Ouest du 21 novembre 2023, à 19h30,

## au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel

\*\*\*

## Ordre du jour

- 1. Bienvenue
- 2. Présentation des membres du bureau
- 3. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
- 4. Bref rappel des outils à disposition
- 5. Présentation et mise au vote des mandats citoyens
  - a. Trottoir côté nord, arrêt de bus Grise-Pierre
  - b. Augmentation de la sécurité pour les piétons au parking de l'Hermann Russ – Trottoir élargi
  - c. Mise en œuvre du projet de réaménagement du Clos-de-Serrières
  - d. Gare du Littorail Neuchâtel Port de Serrières : accès au quai facilité par une zone de traversée centrale
  - e. Adaptation du calendrier de collecte des déchets aux jours fériés publics
  - f. Installation d'une borne de recharge « Supercharger Tesla »
  - g. Initiative 2:1
  - h. Plus de convivialité dans les rues avec des bancs et chaises de repos
  - i. Table de ping-pong dans la centralité de Serrières
  - j. Illumination de la passerelle piétonne (gare CFF et rue des Battieux)
  - k. Feuille officielle disponible gratuitement pour les citoyennes et citoyens de la Commune de Neuchâtel
  - I. Fitness en plein air au bord du lac à Serrières
- 6. Dépôts spontanés de propositions
- 7. Divers
- 8. Annonce des dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2024

Tous les documents relatifs aux séances des Assemblées citoyennes sont disponibles et consultables auprès du quichet d'accueil de Neuchâtel.